SMAGE des 2 Morin

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DES DEUX MORIN

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE PROVINS

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU SMAGE DU 18/12/2019

Le dix-huit décembre deux mil dix-neuf, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SMAGE) des Deux Morin s'est réuni à la salle Alain Peyrefitte à LA FERTE-GAUCHER (77320) sous la présidence de M. CAUX Nicolas.

Date de convocation : 02/12/2019 Début de réunion : 18h00

Nombre de délégués titulaires en exercice 32 – Quorum : 17

Présents : 19 – Votants : 19

		Nom	Présents	Représentés	Absents
CC des Deux Morin	Titulaire	M. DEVESTELE Philippe	X		
	Titulaire	M. DELESALLE Jean-François	X		
	Titulaire	M. NEIRYNCK Luc			Excusé
	Titulaire	M. LEMOINE Remy	X		
CA de Coulommiers et Pays de Brie	Titulaire	M. MUSART Jean-Luc	X		
	Titulaire	M. CAUX Nicolas	X		
	Titulaire	M. NALIS Daniel	X		
	Titulaire	M. AUBRY Jean-Pierre			Excusé
	Suppléant	M. FOURNIER Pascal	X		
CC du Pays Créçois	Titulaire	Mme BOURDIER Monique			Excusée
	Titulaire	M. VAUDESCAL Jean-Louis			Excusé
	Titulaire	M. CAROUGE Bernard			Excusé
	Titulaire	M. DEMUR Emmanuel	X		
CC du Provinois	Titulaire	M. BOULLOT Alain	X		
	Titulaire	M. HANNETON Alain	X		
	Titulaire	M. RAMBAUD Jean-Claude			Excusé
	Titulaire	Mme NEYRINCK Véronique	X		
CA Val d'Europe Agglomération	Titulaire	M. VERDELLET Fernand			Excusé
	Titulaire	M. STROHL Gilbert			Excusé
	Titulaire	M. RIBOURG Patrick	X		
CC de la Brie Champenoise	Suppléant	M. GARCIA Juan			Excusé
	Titulaire	Mme GOHIN Delphine	X		
	Titulaire	M. MONDOLOT Gilbert			Excusé
	Titulaire	M. THEISEN Pascal			Excusé
CC Paysage de Champagne	Titulaire	M. LOMBARD Maurice			Excusé
	Titulaire	M. GUINAND Henri	X		
CC Sézanne-Sud-Ouest-Marnais	Titulaire	M. CADET Jean-Pierre	X		
	Titulaire	M. LIEGEOIS Michel	X		
	Suppléante	Mme JACQUOT PREAU Nelly	X		
	Titulaire	M. DEGOIS Guy	X		
CC du Sud Marnais	Titulaire	M. POIREL Bernard			Excusé
	Titulaire	M. MATHELLIER Jean-Pierre	X		

M. CAUX remercie les membres du comité d'être présents à cette réunion. La condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie la séance est ouverte. M. CAUX informe que la réunion se terminera avant 19h30 pour permettre à certains délégués de participer à autres réunions après.

Secrétaire de séance : M. DELESALLE Jean-François

ORDRE DU JOUR

0. Approbation du procès-verbal du 12/11/2019,
1. Rapport d'Orientation Budgétaire : délibération n°2019-19
2. Débat d'Orientation Budgétaire : délibération n°2019-19
3. Point de situation sur la procédure de création de l'EPAGE Grand Morin,
4. Point divers :
- Marché : étude ruissellement et érosion

0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DU 12/11/2019

Le procès-verbal du 12/11/2019 a été envoyé aux délégués par e-mail préalablement. Aucune remarque n'est faite, M. CAUX le met au vote.

Il est procédé au vote : soit 0 ABSTENTION, 0 CONTRE, 19 POUR.

Le procès-verbal du comité syndical du 12/11/2019 est approuvé à l'unanimité.

1. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le rapport d'orientation budgétaire est un bilan de la situation financière du syndicat qui dresse les dépenses réalisées et les recettes perçues par rapport au budget prévisionnel de l'année déroulé. Vous trouverez ci-dessous le rapport pour l'année 2019.

L'effectif du personnel au SMAGE des Deux Morin en 2019 est composé comme suit :

- Mme CHABANE Stéphanie : comptable du syndicat à temps incomplet, 12h par semaine (fonctionnaire),
- Mme BLOT Hélène : animatrice du SAGE est à temps complet (fonctionnaire),
- Mme BAYER Martine chargée de mission inondation est à temps complet, arrivée au 15/01/2019 (contractuelle).

Le montant des charges du personnel (chapitre 012) est de 105 095,88€ en 2019. Le budget du syndicat a été voté en date du 18/03/2019.

SITUATION BUDGETAIRE au 15/12/2019					
SECTION FONCTIONNEMENT			SECTION INVESTISSEMENT		
	BU 2019	Réalisation 2019		BU 2019	Réalisation 2019
DEPENSES			DEPENSES		
Chap 011 : Fournitures, frais de déplacement, téléphone, internet, site internet, copies, timbres, dont études (200 000€) dont convention SMAGE/SIVHM (26 847,89€)	457 930,01 €	43 269,48 €	Chap 20 et 21 : Matériels informatiques et de bureau, mobiliers, logiciels.	27 534,92 €	0,00 €
Chap 012 : Salaires et charges patronales.	105 280,00 €	104 990,83 €			
Chap 023 : virement section investissement	5 000,00 €				
Chap 042 : Amortissement	500,00 €	401,33 €			
Chap 65 : Autres charges (indemnités élus) dont suite adobe cpte 651 (3000€)	24 000,00 €	17 375,14 €			
Chap 67 : Charges exceptionnelles	1 500,00 €	101,31 €			
Total dépenses	*594 210,01 €*	*166 138,09 €*	*Total dépenses*	*27 534,92 €*	*0,00 €*
RECETTES			RECETTES		
Report 2018	**268 322,01 €**		**Report 2018**	**22 034,92 €**	
Chap 74 : participation des EPCI 2019 (dont 2 500€ syndicat Petit Morin aval)	200 000,00 €	202 500,00 €	Chap 021 : Virement de la section fonctionnement	5 000,00 €	0,00 €
Chap 74 : Subv animation SAGE de l'AESN (acompte 2019) + 80% subvention études Subv animation SAGE de la Région Grand Est (en attente)	123 028,00 €	19 250,00 €	Chap 040 : Amortissement	500,00 €	401,33 €
Chap 75 : Autres produits gestion courante (PAS, divers remboursements : Orange)	0,00 €	335,11 €			
Chap 77 : produits exceptionnels	100,00 €	0,00 €			
Chap 013 : Remboursements sur d'autres charges	2 760,00 €	3 026,00 €			
Total recettes	*594 210,01 €*	*225 111,11 €*	*Total recettes*	*27 534,92 €*	*401,33 €*
Total	**0,00 €**	**58 973,02 €**	**Total**	**0,00 €**	**401,33 €**

2. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Suite à l'étude de gouvernance, il a été décidé par le comité de pilotage que le SMAGE des Deux Morin exercera la compétence GeMAPI (Gestion des Milieux des Aquatiques et Prévention des Inondations) sur le bassin versant du Grand Morin à partir du 1er janvier 2020. Il deviendra un syndicat à la carte avec deux compétences : la mise en œuvre du SAGE (sur les bassins versants du Petit et du Grand Morin) et la GeMAPI (sur le bassin du Grand Morin).

Le débat d'orientation budgétaire permet d'identifier les actions à engager sur l'année suivante et ainsi flécher les dépenses et les recettes prévisionnelles. L'objectif est de discuter sur les actions proposées afin d'établir le budget en conséquence. Pour information, le débat d'orientation budgétaire ne prend pas en compte les reports existants qui seront intégrés dans le budget.

Pour 2020, l'effectif du personnel au SMAGE des Deux Morin se composera comme suit :

- Mme CHABANE Stéphanie : comptable à temps complet (titulaire),
- Mme BLOT Hélène : animatrice du SAGE à temps complet (titulaire),
- Mme BAYER Martine : chargée de mission inondation à temps complet (contractuelle),
- Mme WEISS Wendy : animatrice du Contrat Territoire Eau et Climat (technicienne de rivière) à temps complet (contractuelle) transférée du Syndicat Amont du Grand Morin,
- Un technicien(ne) de rivière à temps complet (possibilité de subvention à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et 30% par la Région Ile-de-France),
- M. CHARIAU Michel : conseiller technique à temps partiel (un jour par semaine) pendant 6 mois, (contractuel).

Pour 2020, le montant des charges du personnel (chapitre 012) est estimé à 207 000 €, pour une équipe de 5 personnes à temps complet 1 personne à temps partiel sur 6 mois.

Le débat d'orientation budgétaire a été élaboré en recensant les actions (travaux, études, entretiens de rivière, prévention des inondations, restauration, volet communication, etc.) en cours et prévu pour l'année 2020 au sein des syndicats de rivière existants sur le Grand Morin à savoir :

- Le Syndicat amont du Grand Morin,
- Le Syndicat aval du Grand Morin,
- Le Syndicat de l'Aubetin,
- Le Syndicat du ru de Lochy.

Vous trouverez ci-dessous les tableaux récapitulatifs des actions à engager pour 2020 sur les compétences SAGE et GeMAPI.

PREVISION BUDGETAIRE 2020					
COMPETENCE SAGE					
Dépenses			Recettes		
			Subventions		SMAGE 2 Morin
Fonctionnement	Téléphone	2 000,00 €			2 000,00 €
	Carburant	3 500,00 €			3 500,00 €
	Founitures petits équipements	2 000,00 €			2 000,00 €
	Fournitures administratives	2 000,00 €			2 000,00 €
	Site internet (maintenance)	1 700,00 €			1 700,00 €
	Site internet (création page EPAGE)	3 000,00 €			3 000,00 €
	Serveur JVS (hébergement)	3 000,00 €			3 000,00 €
	Intervention serveur	1 000,00 €			1 000,00 €
	Assurance (bureaux + Président)	3 000,00 €			3 000,00 €
	Etudes	185 000,00 €	148 000,00 €	AESN 80%	37 000,00 €
	Affranchissement	3 500,00 €			3 500,00 €
	Indemnité trésorerie	1 000,00 €			1 000,00 €
	Mission déplacement	1 000,00 €			1 000,00 €
	Carburant	1 000,00 €			1 000,00 €
	Cotisation organisme (CEPRI)	500,00 €			500,00 €
	Loyer	5 500,00 €			5 500,00 €
	Charges à caractère général	**218 700,00 €**	**148 000,00 €**		**70 700,00 €**
	Poste comptable	37 000,00 €			37 000,00 €
	Poste chargée de mission inondation	34 000,00 €			34 000,00 €
	Poste Animatrice SAGE 2 Morin	44 000,00 €	30 000,00 €	AESN 50%	14 000,00 €
	Mutuelle	1 700,00 €			1 700,00 €
	Ticket Restaurant	3 600,00 €			3 600,00 €
	Médecine travail	1 000,00 €			1 000,00 €
	Assurance du personnel	5 000,00 €			5 000,00 €
	Salaires, charges, autres, etc.	**126 300,00 €**	**30 000,00 €**		**96 300,00 €**
	Autres charges (indemnités élus)	**21 000,00 €**	**0,00 €**		**21 000,00 €**
	Total fonctionnement	**366 000,00 €**	**178 000,00 €**		**188 000,00 €**
Invest	Serveur réseaux + adresse mail	10 000,00 €			10 000,00 €
	Ordinateur + pack office	2 000,00 €			2 000,00 €
	Total investissement	**12 000,00 €**	**0,00 €**		**12 000,00 €**
	Total	**378 000,00 €**	**178 000,00 €**		**200 000,00 €**

PREVISION BUDGETAIRE 2020						
Compétence GEMAPI						
Dépenses			Recettes			
Amé BV	Projets : syndicat Grand Morin Amont	Prix global estimé	Subventions		SMAGE 2 Morin	
	Etude Vélo-rail (CCSSOM – CC2M – CACPB)	3 987,00 €			3 987,00 €	En cours
	Travaux Vélo-rail	25 000,00 €		Subventionnable	25 000,00 €	A réaliser
	Total	28 987,00 €		0,00 €	28 987,00 €	
Entretien rivière (gestion ripisylve)	Projets	Prix global estimé	Subventions		SMAGE 2 Morin	En cours/A réaliser
	Aubetin Amont et Aval (T4)	30 000,00 €	651,00 €	AESN	26 349,00 €	En cours
			3 000,00 €	CD 77 10% ?		
	Ru de Lochy	15 000,00 €	142,00 €	AESN	13 358,00 €	A réaliser
			1 500,00 €	CD 77 10% ?		
	Amont GM (restauration)	80 000,00 €	10 885,00 €	AESN	61 115,00 €	A réaliser
			8 000,00 €	CD 77 10% ?		
	Amont GM (désembaclement) 2020	50 000,00 €	5 000,00 €	CD 77 10% ?	45 000,00 €	A réaliser
	Aval GM (MOE entretien)	5 625,00 €		Non subventionnable	5 625,00 €	En cours
	Aval GM (travaux entretien - T2)	80 000,00 €	2 527,00 €	AESN	69 473,00 €	A réaliser
			8 000,00 €	CD 77 10% ?		
	Aval GM (désembaclement)	100 000,00 €	10 000,00 €	CD 77 10% ?	90 000,00 €	A réaliser
	MOE entretien 3 affluents	34 260,00 €		Non subventionnable	34 260,00 €	En cours
	Lot 2 : Ru Vaudessard (45 385€)	45 385,00 €			45 385,00 €	A réaliser
	Lot 3 : Ru Fosse aux coqs (89 778€)	89 778,00 €			89 778,00 €	A réaliser
	Cout DIG entretien (globale)	15 000,00 €	1 500,00 €	CD 77 10% ?	13 500,00 €	A réaliser
	Total	545 048,00 €		51 205,00 €	493 843,00 €	

	Projets	Prix global estimé	Subventions		SMAGE 2 Morin	
Prévention inondation	Ru de Lochy (entretien du siphon)	45 648,00 €			45 648,00 €	En cours
	Chatillon-sur-Morin (à réparer)	5 500,00 €			5 500,00 €	A réaliser
	Meilleray	500,00 €			500,00 €	En cours
	Coulommiers	500,00 €			500,00 €	En cours
	Mouroux	500,00 €		Aide à 20% du CD77?	500,00 €	En cours
	Serbonne	500,00 €			500,00 €	En cours
	Pommeuse	500,00 €			500,00 €	En cours
	Système d'alerte (balises)	4 000,00 €			4 000,00 €	En cours
	Restauration Vannetin à Chartronges (étude) syndicat amont	50 000,00 €	40 000,00 €	AESN 80%	10 000,00 €	A réaliser
	Total	107 648,00 €		40 000,00 €	67 648,00 €	
Restauration Continuité Ecologique	Projets	Prix global estimé	Subventions		SMAGE 2 Morin	
	Amont GM : Etude RCE (6 ouvrages)	117 288,00 €	117 288 €	AESN 100%	0 €	En cours
	Amont GM : Travaux RCE (2 ouvrages LFG)	70 000,00 €	63 000,00 €	AESN 90%	7 000 €	A réaliser 2020
	Nouvelle Etude RCE (9 ouvrages)	250 000 €	225 000 €		25 000 €	A réaliser
	Lot 1					
	Tannerie (JSM),					
	Chairs-aux-Gens (JSM),					
	Chamoiserie (JSM),					
	Petite vacherie (JSM),					
	Verte Vallée (Chauffry),					
	Guillard (St Martin des Champs)					
	Lot 2	100 000 €	90 000 €		10 000,00 €	A réaliser
	Clapet (Mouroux),					
	Moulin Courbertin (Mouroux)					
	Lot 3 : Siphon Lochy	50 000 €	45 000 €		5 000,00 €	A réaliser
	Rampe enrochement ru Cordelins	15 000 €	13 500 €		1 500,00 €	A réaliser
	Total	602 288,00 €		553 788 €	48 500 €	
Travaux berges	Projets	Prix global estimé	Subventions		SMAGE 2 Morin	
	Travaux sur berges aval GM (étude SEGI) 3 sites : Coulommiers, Montry, Crécy-la-Chapelle	40 000,00 €	0	Non subventionnable	40 000,00 €	A réaliser
	Travaux sur berges Jouy-sur-Morin (Chairs aux gens)	15 000,00 €	0	Non subventionnable	15 000,00 €	A réaliser
	Total	55 000,00 €		0,00 €	55 000,00 €	
Communication	Projets	Prix global estimé	Subventions		SMAGE 2 Morin	
	Événement nettoyons la nature	500,00 €	7 320,00 €	AESN 80%	1 830,00 €	A réaliser
	Événement paroles des plantes	1 000,00 €				En cours
	Événement journée de retour d'expérience (visite terrain pour les élus)	2 000,00 €				A réaliser
	Réunion travail/sensibilisation pour le monde agricole (BV Aubetin)	1 000,00 €				A réaliser
	Impression support	1 000,00 €				A réaliser
	Site internet : (création page EPAGE Grand Morin)	2 500,00 €				En cours
	Affranchissement	1 000,00 €				A réaliser
	Flocage 2 véhicules	150,00 €				A réaliser
	Total	9 150,00 €		7 320,00 €	1 830,00 €	
Equipement	A prévoir	Prix global estimé	Subventions		SMAGE 2 Morin	
	Véhicule de terrain	20 000,00 €		AESN 50%?	20 000,00 €	A acheter
	Ordinateur + logiciel Office	1 400,00 €			1 400,00 €	
	Petits équipements (bottes, vêtement technique, etc.)	800,00 €	3 400,00 €	AESN 50%	3 400,00 €	
	Mobilier de bureau	1 000,00 €				
	Téléphone portable + fixe	2 500,00 €				
	Tablette terrain + appareil topographique	2 500,00 €				
	Total	28 200,00 €		3 400,00 €	24 800,00 €	
Equipe technique	Salaires, charges, autres, etc.	Prix global estimé	Subvention		SMAGE 2 Morin	
	Animatrice CTEC - technicienne de rivière	35 330,00 €	28 264,00 €	AESN 80%	7 066 €	
	Technicien(ne) de rivière	51 000,00 €	25 500,00 €	AESN 50% (possibilité + 30%)	25 500 €	A recruter
	Conseiller technique (6 mois)	5 400,00 €			5 400 €	
	Mutuelle	1 310,00 €			1 310 €	
	Ticket Restaurant	2 400,00 €			2 400 €	
	Médecine travail	800,00 €			800 €	
	Assurance du personnel	2 500,00 €			2 500 €	
	Total	98 740,00 €		53 764,00 €	44 976 €	
Autres		Prix global estimé	Subvention		SMAGE 2 Morin	
	Réparation du clapet Mouroux	140 000,00 €	70 000,00 €	CACPB 50%	70 000,00 €	En cours
	Electrification des vannages	18 000,00 €			18 000,00 €	En cours
	Assurance personnel (pour terrain) + voitures	2 000,00 €			2 000,00 €	A prévoir
	Moulin de Tigeaux et Boissy-le-Chatel	60 000,00 €			60 000,00 €	A prévoir
	Total	220 000,00 €		70 000,00 €	150 000,00 €	
	Total dépenses	1 695 061,00 €		779 477,00 €	915 584,00 €	

Tableau récapitulatif – budget prévisionnel – compétence GEMAPI et SAGE

Projets	Dépenses estimées	% sur les dépenses	Subvention	SMAGE 2 Morin (reste à charge)	% sur le reste à charge
Aménagement de bassin versant	28 987,00 €	1,40%	0,00 €	28 987,00 €	2,60%
Entretien de rivière (gestion ripisylve)	545 048,00 €	26,29%	51 205,00 €	493 843,00 €	44,27%
Prévention inondation	107 648,00 €	5,19%	40 000,00 €	67 648,00 €	6,06%
Restauration continuité écologique	602 288,00 €	29,05%	553 788,00 €	48 500,00 €	4,35%
Travaux berges	55 000,00 €	2,65%	0,00 €	55 000,00 €	4,93%
Communication	9 150,00 €	0,44%	7 320,00 €	1 830,00 €	0,16%
Equipement	28 200,00 €	1,36%	3 400,00 €	24 800,00 €	2,22%
Equipe technique (Salaires, charges, etc. chap 012)	98 740,00 €	4,76%	53 764,00 €	44 976,00 €	4,03%
Autres	220 000,00 €	10,61%	70 000,00 €	150 000,00 €	13,45%
Total dépenses compétence GEMAPI	1 695 061,00 €		779 477,00 €	915 584,00 €	
Charges à caractère général (chap 011)	218 700,00 €	10,55%	148 000,00 €	70 700,00 €	6,34%
Salaires, charges, etc. (chap 012)	126 300,00 €	6,09%	30 000,00 €	96 300,00 €	8,63%
Autres, indemnités élus (chap 065)	21 000,00 €	1,01%	0,00 €	21 000,00 €	1,88%
Investissement (chap 20 et 21)	12 000,00 €	0,58%	0,00 €	12 000,00 €	1,08%
Total dépenses compétence SAGE	378 000,00 €		178 000,00 €	200 000,00 €	
Total global	2 073 061,00 €	100,00%	957 477,00 €	1 115 584,00 €	100,00%

- Pour la compétence mise en œuvre du SAGE, les dépenses estimées sont de 378 000.00€, avec un montant de subvention de 178 000€ et un reste à charge pour le SMAGE des 200 000.00€
- Pour la compétence GEMAPI, les dépenses estimées sont de 1 695 061.00€, avec un montant de subvention de 779 477.00€ minimum et un reste à charge pour le syndicat de 915 584.00€

Monsieur CAUX rappelle à l'assemblée qu'auparavant les collectivités adhéraient à différents syndicats de rivières morcelés donnant lieu à plusieurs cotisations. En prenant la compétence GEMAPI, le SMAGE des Deux Morin s'engage à poursuivre à leurs termes les actions engagées dans les syndicats existants. Le débat d'orientation budgétaire qui a été présenté recense ces actions sans augmenter les dépenses initialement prévues.

Il est également rappelé, que la clé de répartition financière pour la compétence GEMAPI est calculée à partir de la population dans le bassin versant. Il a été décidé avec l'ensemble des collectivités de notre territoire de choisir un ratio de 100% de la population présente dans le bassin versant du Grand Morin. Cette décision a été prise lors des comités de pilotage de l'étude de gouvernance GEMAPI, où chaque intercommunalité était représentée. Ce critère de répartition a été décidé de façon collégiale et favorise les territoires ruraux moins peuplés. Ce qui participe pleinement à la solidarité entre les collectivités de l'amont et de l'aval pour une gestion de l'eau cohérente sur notre territoire.

Après présentation du rapport et du débat d'orientation budgétaire, M. CAUX Nicolas procède au vote.

VOTE : 0 CONTRE, 1 ABSTENTION, 18 POUR.

Le comité approuve le Rapport d'Orientation Budgétaire et le Débat d'Orientation Budgétaire.

➔ **Délibération n°2019-19**

Au vue des actions programmées en 2020, les cotisations estimées et proposées pour les intercommunalités sont les suivantes. Celles-ci pourront être affinées lors de l'élaboration du budget 2020.

Montant des cotisations SMAGE 2 Morin 2020	200 000,00		750 000,00		
	SAGE	Cotisations	GEMAPI	Cotisation	
CA Coulommiers Pays de Brie	38,29%	76 580 €	50,23%	376 696 €	453 276,21 €
CA de la Région de Château-Thierry	0,83%	1 660 €	0,00%	0 €	1 660,00 €
CA du Pays de Meaux	0,00%	0 €	3,17%	23 785 €	23 784,56 €
CA Epernay, Côteaux et Plaine de Champagne	2,66%	5 320 €	0,00%	0 €	5 320,00 €
CA Val d'Europe Agglomération	11,28%	22 560 €	18,36%	137 684 €	160 244,32 €
CC de la Brie Champenoise	6,81%	13 620 €	1,07%	8 011 €	21 631,41 €
CC de Sézanne-Sud Ouest Marnais	8,87%	17 740 €	5,96%	44 686 €	62 425,93 €
CC des Deux Morin	20,06%	40 120 €	16,51%	123 824 €	163 943,93 €
CC des Paysages de la Champagne	2,41%	4 820 €	0,00%	0 €	4 820,00 €
CC du Canton de Charly-sur-Marne	1,35%	2 700 €	0,00%	0 €	2 700,00 €
CC du Provinois	5,52%	11 040 €	3,93%	29 470 €	40 510,29 €
CC du Sud Marnais	1,10%	2 200 €	0,00%	0 €	2 200,00 €
CC Val Briard	0,82%	1 640 €	0,78%	5 843 €	7 483,35 €
TOTAL	**100,00%**	**200 000,00**	**100,00%**	**750 000,00**	**950 000,00**
		30% surface du BV 70% population dans le BV		100% population dans le BV	

3. POINT DE SITUATION SUR LA PROCEDURE DE CREATION DE L'EPAGE GRAND MORIN

La procédure de création de l'EPAGE du Grand Morin est en cours, les 9 intercommunalités ont délibéré favorablement pour la prise de compétence GEMAPI par le SMAGE des 2 Morin. La majorité qualifiée est donc atteinte pour la signature de l'arrêté.

Les dernières intercommunalités ont délibéré favorablement en décembre 2019 :
La Communauté de communes du Provinois le 13/12/2019
La Communauté de communes du Pays Créçois le 18/12/2019.

Les syndicats de rivières : amont du Grand Morin, aval du Grand Morin et de l'Aubetin ont également délibéré favorablement pour adhérer au SMAGE.

L'arrêté interpréfectoral 2019/DRCL/BLI/N°145 signé le 24 décembre 2019 acte la prise de compétence GEMAPI sur le bassin versant du Grand Morin.

4. POINTS DIVERS

Marché : étude ruissellement et érosion :

Deux candidatures ont été réceptionné pour l'étude ruissellement et érosion : SEPIA Conseil et Conseil Etudes Eau Espace Environnement (CE3E). L'offre de CE3E est irrégulière R.2132-7 et R.2132-9 du code de la commande publique et non-respect du règlement de la consultation.

La Commission de mise en concurrence s'est réunion le 12/12/2019 et a retenu le bureau d'étude SEPIA pour l'étude ruissellement – érosion avec l'option de modélisation :
Coût total de l'étude : 81 220 € TTC (Coût de l'étude : 64 260 € TTC + Option modélisation : 16 960 € TTC)

Pour rappel, cette étude est subventionnée à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Le bureau d'étude SEPIA est chargé également du PAPI d'intention, certaines phases des deux études seront mutualisées.

Tableau récapitulatif - SEPIA	
Phase 1 : Actualisation état des lieux	8,5/10
Phase 2 : Localisation zones sensibles	9/10
Phase 3 : Hiérarchisation zones sensibles	14/15
Phase 4 : Identification sites prioritaires	14,5/15
Phase 5 : Plans d'aménagement	12/15
Autres informations : entreprises	4,5/5
Note technique	**62,5/70**
Forfait global de la prestation	30/30
Cout d'une réunion supplémentaire	5/5
Option : modélisation 2D	4,5/5
Note prix prestation	**30/30**
TOTAL	**92/100**

Fin de séance : 19h45

Secrétaire de séance

Monsieur DELESALLE Jean-François

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 2 Morin
SMAGE
DES 2 MORIN

Président du SMAGE des Deux Morin

Monsieur CAUX Nicolas